

OSCAR (Outil de Suivi de Coopération et d'Appui au Recrutement) est destiné aux conseillers Entreprise. Il centralisera tous les outils à leur disposition et a vocation à remplacer DUNE,



Déploiement en 3 lots (1^{er} fin octobre, 2^{ème} début 2026 et 3^{ème} à partir de juin 2026), cohabitation avec DUNE jusqu'à juin.



Réponses Direction aux questions de la CFE-CGC :

Quel est le rôle précis de l'ambassadeur OSCAR ?

Chargé de la promotion de l'outil auprès des conseillers, partager les informations clés grâce aux Visio hebdomadaires et personne ressource. Il a également le rôle de faire remonter les besoins d'évolutions et correctifs.

La CFE-CGC s'interroge quant au profil des conseillers entreprise, qui s'accroît sur l'intermédiation : il y a plus de mises en relation et en contact, la finalité est-elle de leur donner un portefeuille de demandeurs d'emploi afin d'aligner avec les objectifs CDDE et CDE ?

Non, c'est la possibilité sous OSCAR de permettre une vision complète, afin que le conseiller puisse répondre à des opportunités et personnaliser la relation avec l'entreprise. Les CDE n'auront pas de portefeuilles DE. La DR rappelle que la mise en relation est bien l'affaire de tous.

Cap emploi sera-t-il embarqué dans le déploiement, qu'en est-il des Missions locales ? Quand et comment ?

Nos partenaires sont embarqués dans le déploiement et l'interopérabilité permettra leur accès à l'outil, afin d'identifier les opérations et d'améliorer nos actions. Un temps de bilan sera alors réalisé sur nos territoires.

Comment garantir que l'usage de l'IA ne va pas supplanter les analyses des conseillers ?

L'IA n'est qu'une aide à la décision et ne remplacera pas le collaborateur.

Les conseillers auront-ils la possibilité de créer des catégories locales supplémentaires en plus de celles déjà existantes ?

Non pas pour l'instant.

Pour la CFE CGC cette évolution technique nous semble porter sur les attendus métiers et les changements de posture CDE, mais qu'entend-t-on par animation de portefeuille, coordination et task force...?

C'est toute la posture du conseiller France Travail, une posture plus pro-active grâce aux formations disponibles et pour lesquelles nous avons de bons retours.

INFORMATION SUR LA CAMPAGNE DE PROMOTION 2025-2026

Campagne identique à l'année dernière, du 18 octobre au 12 Décembre 2025 date de consolidation au national :

Une enveloppe budgétaire de 0,8% qui prend en compte tous les agents droit privé (CDI, CDD contrat de pro et apprentissage).

Les primes (versées en janvier) ne sont pas cumulables avec une augmentation de salaire.

Des temps d'accompagnement sont prévus sous forme d'ateliers auprès de managers pour cette campagne.

A date il n'y a pas de support national de la campagne de promotion pour les agents publics





Réponses Direction aux questions de la CFE-CGC :

Combien de CDD peuvent prétendre à une mesure promotionnelle ?
13 agents

Y a-t-il des objectifs de promotion pour les CDD en Bretagne ?
Non

Combien de collaborateurs sont en cours de plans d'actions partagés ?
552 sont dans le cadre de l'article 20.4A et 82 par le 20.4B.
148 personnes concernées par ces articles ont réalisé un PAP en 2025

Pourriez-vous nous rappeler la fourchette du montant des primes promotionnelles possibles par agent ?

Grâce à la convention collective nous avons une garantie de 0,8% d'augmentation de salaire et donc la possibilité d'avoir une promotion ou une prime qui oscille entre 300 et 800 Euros Bruts

Auriez-vous le pourcentage de recours pour la Bretagne sur la campagne 2024-2025 et le nombre de recours qui ont abouti ?

Pas d'information car toujours en cours.

Avez-vous le nombre de collaboratrices qui devrait pouvoir bénéficier de la mesure Accord Valorisation inégalités H/F en Bretagne ?

Pas d'extraction de quota à date.

ZENIT **Evolution 2.0**

La programmation de langage de notre système informatique vient d'IBM qui a plus de 30 ans et l'applicatif va évoluer vers **Linux**, un système d'exploitation plus moderne, qui optimise l'environnement informatique.

SIGMA n'étant pas suffisamment stable non plus, l'objectif est de sécuriser les outils à notre disposition, afin d'éviter les bugs, les coupures et de permettre des évolutions de fonctionnement plus variés et plus rapides.



Réponses Direction aux questions de la CFE-CGC :

Quand sera prévue l'information pour la ligne managériale et aux conseillers ?
Un support de communication sera présenté en réunion de service.

Quand et quelles incidences ?

La mise en production sera le mercredi 12 novembre, cette date est fixée par le national afin d'optimiser les 4 jours de fermeture. Aucun rendez-vous ne sera ouvert le 12 novembre car même si la migration est transparente pour tous, la réouverture progressive des applicatifs est prévue à la normale à 14H. MAP secours restera disponible.

Six conseillers volontaires de la DPSR et DT en Bretagne, seront mobilisés en télétravail, en heures supplémentaires, sur les jours de fermeture avant la livraison, afin de garantir un bon déploiement.

**Vous souhaitez des précisions sur un sujet, contactez-nous dès maintenant
au 06 22 05 78 54 ou Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr**

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres

A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2